

Réunion du 09 décembre 2024

Le Syndicat mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne s'est réuni lundi 09 décembre 2024 à 18h00 à la mairie d'Aube sous la présidence de Madame Christine LEBRETON, Présidente du Syndicat.

Présents : M.LORMEAU, Mme HOLTZAPPEL, MM.FILLEUL, GUEUGNON, Mme LE BLEVEC, MM.MESLIN, OPRON, ROUAULT de COLIGNY, GANDIN, Mme LEBRETON, MM.BATREL, MASQUELIER, ROLAND

Excusés avec pouvoir : M.COUSIN a donné pouvoir à M.GUEUGNON, M.GAULTIER a donné pouvoir à Mme LEBRETON

Excusé : M.BRIZARD

Absent : M. LEBEDEL

M. ROUAULT de COLIGNY a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Madame Mainvoille, Présidente de l'Association des riverains de la Risle, a assisté à la réunion.

Proposition du Débat d'Orientation Budgétaire pour le budget 2025

Le Conseil Syndical prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget 2025, conformément à la loi.

Participation pour la protection sociale santé et prévoyance

Le Comité Social Territorial a été saisi et a émis un avis favorable pour :

- La labellisation pour la **protection santé** avec une participation de 15 € mensuel par agent
- La convention de participation pour la **protection prévoyance** avec une participation de 7 € mensuel par agent.

Ces montants seront versés à compter du 1^{er} janvier 2025.

Demande de DETR pour le logiciel ACTES (télétransmission d'actes réglementaires et budgétaires en Préfecture)

Le Compte Financier Unique (CFU), obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026, implique la dématérialisation des documents budgétaires. Pour cela le syndicat doit adhérer à l'application Actes budgétaires, permettant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Un dossier au titre de la DETR peut être déposé afin d'obtenir une aide de 80 % pour l'installation du logiciel.

Renouvellement du poste de technicien en charge des PPRE et PPMAH (Plan Pluriannuel de Gestion des Milieux Aquatiques et Humides)

Madame la Présidente dit que le contrat du technicien de rivière se termine le 12 décembre 2024 et qu'il convient de le remplacer. Une offre d'emploi a été déposée sur le site du Centre de Gestion. Les candidatures réceptionnées n'ont pas permis de recruter un salarié de la Fonction Publique Territoriale correspondant au profil du poste souhaité.

En conséquence, elle propose de créer l'emploi de technicien de rivière à compter du 13 décembre 2024 pour une durée de 3 ans sur la même base de rémunération.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Syndical accepte le renouvellement de ce poste aux conditions énumérées ci-dessus et autorise la Présidente à signer le contrat de travail.

Demande de subvention pour les postes d'animation 2025

Madame la Présidente dit que les postes d'animation peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine- Normandie.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil syndical autorise Madame la Présidente à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les 2 postes d'animation au taux maximal pour l'année 2025.

Point sur les travaux PPRE et RCE

① Travaux du PPRE Risle et Charentonne :

L'entreprise PROVERT réalise les derniers travaux de l'année 2022 ; la subvention pourra être soldée auprès de l'Agence de l'Eau.

La Société JEAN FRÉON ÉLAGAGE a entamé les travaux de végétation des années 2023 et 2024.

➤ Concernant 2023, une parcelle sur le Livet n'est pas faite et deux le long du Grû.

➤ Concernant 2024, les travaux de végétation sont achevés sur la Risle et le Choisel. Les conditions météo n'ont pas permis de finaliser les travaux sur le Mesnil-Cher. Enfin aucune intervention n'a pu être réalisée sur la Guiel.

L'entreprise PROVERT a posé une passerelle sur le Grû et travaille sur celle du Livet (Beaufai). Aucune autre intervention n'a été exécutée sur les années 2023 et 2024.

Travaux prévus en 2025 :

➤ Le tronçon RI02 sur les ruisseaux du Bois Guimon et de la Vallée sur les communes de Planches, les Authieux-du-puts, Echauffour et Saint-Pierre-des-Loges.

➤ Le tronçon Guiel 02 sur les communes du Sap-André et de la Ferté-en-Ouche

② RCE

➤ Travaux du centre-ville de L'Aigle : suite au problème de répartition de débit, la rampe remplaçant l'ouvrage de Verdun doit être entièrement reprise. Ces travaux seront assurés par l'entreprise LAFOSSE accompagnée du bureau d'étude Artélia. Cette modification est prévue à partir de juin 2025 pour une durée de deux mois.

Les clapets « Catel » et « des Alliés » seront équipés de vérins électriques ou de crémaillères pour faciliter leur réglage. Ces modifications auront lieu en 2025 lors de la dernière année de chantier.

➤ Usine de Boisthorel (Rai) : l'étude a démarré le 25 juin 2024 par des relevés topographiques. La réunion de phase 1 aura lieu début 2025 pour présenter les premières esquisses.

➤ Moulin à papier (L'Aigle) : Le cahier des charges pour la consultation de l'étude de restauration de la continuité écologique sur le site du moulin à papier au droit de l'étang de la Croix Lamirault est finalisé. La consultation sera lancée en janvier 2025, afin de recruter un bureau d'étude au prochain conseil syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.